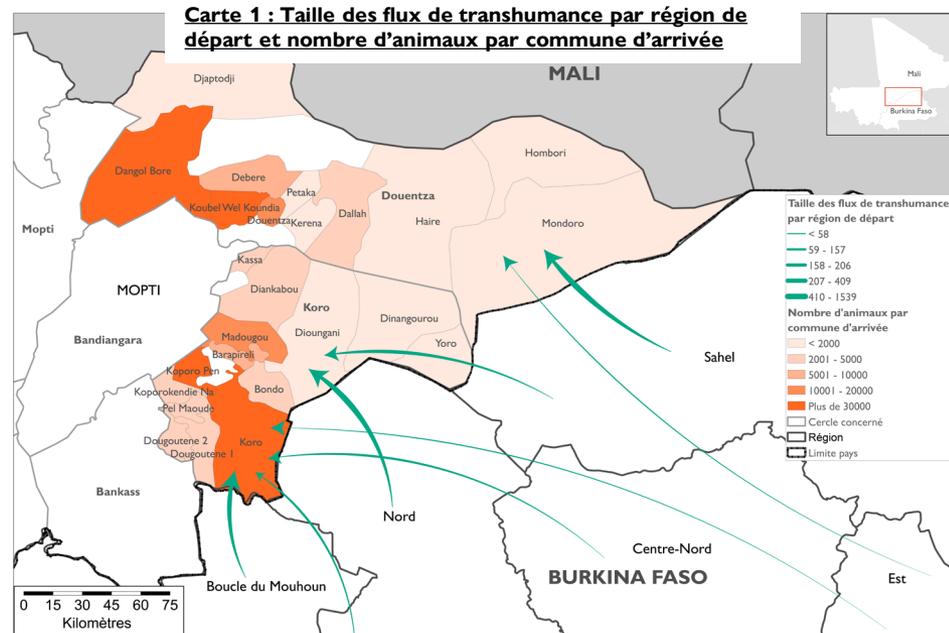




La transhumance est une pratique ancestrale et une activité très importante au Mali où elle est confrontée ces dernières années à des facteurs de vulnérabilité (faible pluviométrie, compétition pour les ressources naturelles), notamment à cause du changement climatique. Cela menace sa durabilité, entraîne des perturbations dans les mouvements de transhumance et provoque des tensions entre communautés qui résultent parfois en des conflits meurtriers.

Afin de mieux cartographier les schémas de mobilité pastorale ainsi que pour documenter les perturbations de ces modèles et les facteurs qui ont induit une telle modification (événements climatiques, feux de brousse, zones cultivées, maladies animales, l'insécurité, etc.), l'OIM a déployé deux composantes de son outil de suivi des mouvements de transhumance (le suivi des flux et alerte) en partenariat avec l'ONG Tassaght, qui est l'antenne du Réseau Billital Maroobè (RBM) au Mali. Après évaluations, sept points de comptage ont été identifiés et positionnés dans les zones de Koira-Beiry et Douentza dans le cercle de Douentza; de Samani, Zon et Timiri dans le cercle de Koro. Ces cercles choisis sont les points de passage clés des éleveurs transhumants effectuant des mouvements internes et transfrontaliers.

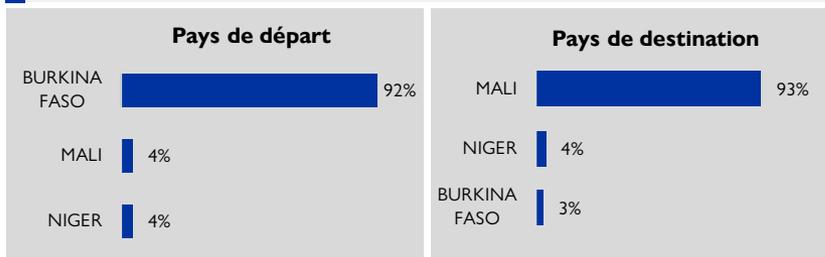
L'Outil de Suivi des Transhumances (TTT - *Transhumance Tracking Tool*) permet de mieux comprendre les dynamiques liées à la transhumance interne et transfrontalière. Il combine quatre composantes : le suivi des flux, l'enquête détaillée, l'alerte et la présence et profile. Ce rapport présente les données du suivi des flux et de l'alerte collectées entre le 1<sup>er</sup> février et le 31 mars 2024.



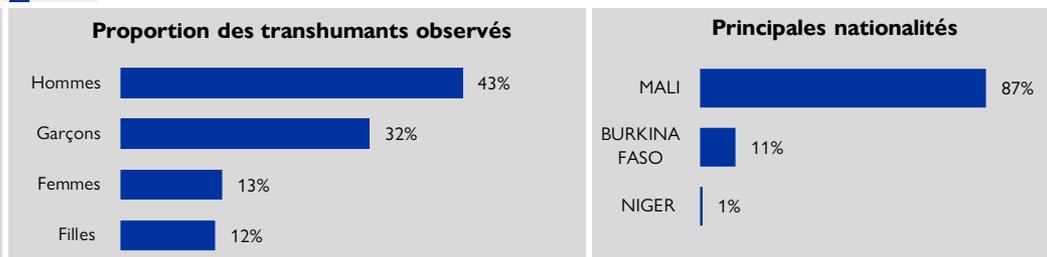
*Cette carte est à titre indicatif seulement. Les représentations et l'utilisation des frontières et des noms géographiques sur cette carte peuvent contenir des erreurs et n'impliquent aucun jugement sur le statut juridique d'un territoire, ni reconnaissance ou l'acceptation officielle de ces frontières par l'OIM.*

Le système de collecte mis en place a permis d'enregistrer **812 flux** de troupeaux composés de **6 054 transhumants** et **2 039 330 animaux**.

**PRINCIPAUX TYPES DE MOUVEMENT (SUIVI DES FLUX)**



**TRANCHES D'ÂGES - NATIONALITÉ**



La vaccination des animaux a été notée chez 98 pour cent des transhumants dont 42 pour cent affirmant que leurs animaux ont reçu tous les vaccins et 56 pour cent indiquant que leurs animaux ont reçu une partie des vaccins. D'après les chefs de troupeaux, ce sont des vaccins contre la péripneumonie contagieuse bovine (97%) et contre la peste des petits ruminants (78%) que leurs animaux ont reçus.

En revanche, il ressort des résultats que les troupeaux de 2 pour cent des transhumants n'ont reçu aucune vaccination. Le nombre d'animaux estimé pour cette dernière catégorie est de **7 060**. Les causes de la non-vaccination ont été le manque de service de santé et le manque de prestataire vétérinaire dans certaines zones de transit.

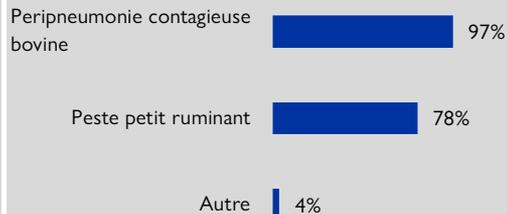
Quarante-deux pour cent des transhumants affirment que la santé de leurs animaux est bonne. Cette proportion est beaucoup plus élevée chez les transhumants dont les animaux ont reçu tous les vaccins (83%). La santé des troupeaux de 9 pour cent des transhumants est jugée faible par leurs chefs de troupeaux. Les préoccupations sanitaires pour ces dernières sont le manque d'accès aux services sanitaires, l'augmentation des maladies parasitaires, la sous-alimentation et les blessures.

**VACCINATION DES ANIMAUX**

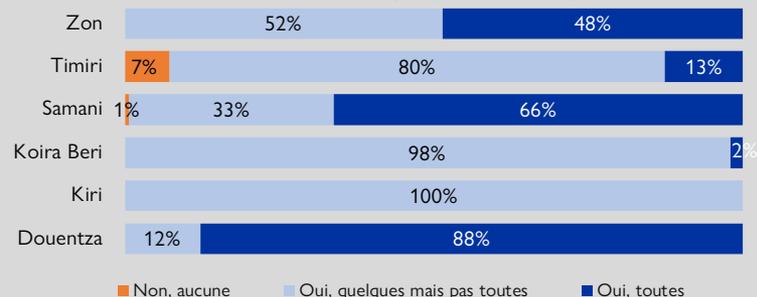
**Situation de vaccination des animaux**



**Type de vaccination (choix multiple)**

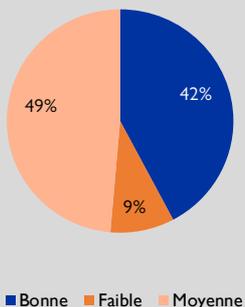


**Situation de vaccination par point de comptage**

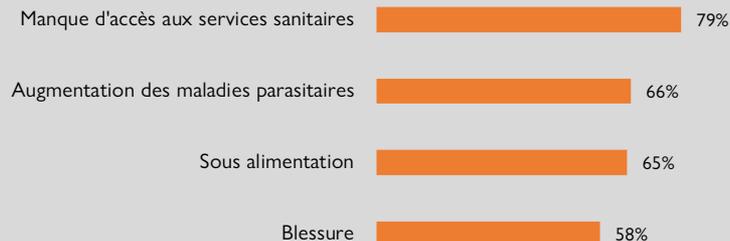


**SANTÉ DES ANIMAUX**

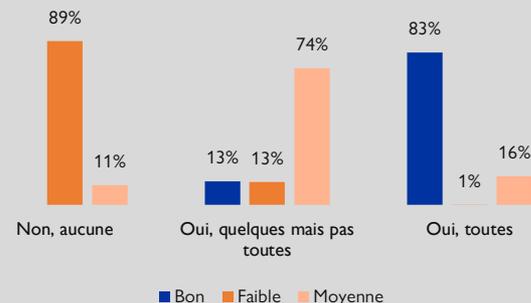
**Etat de santé des animaux**



**Préoccupation sanitaire des animaux avec un faible et moyen état de santé (choix multiples)**



**Etat de santé des animaux selon la situation de vaccination**

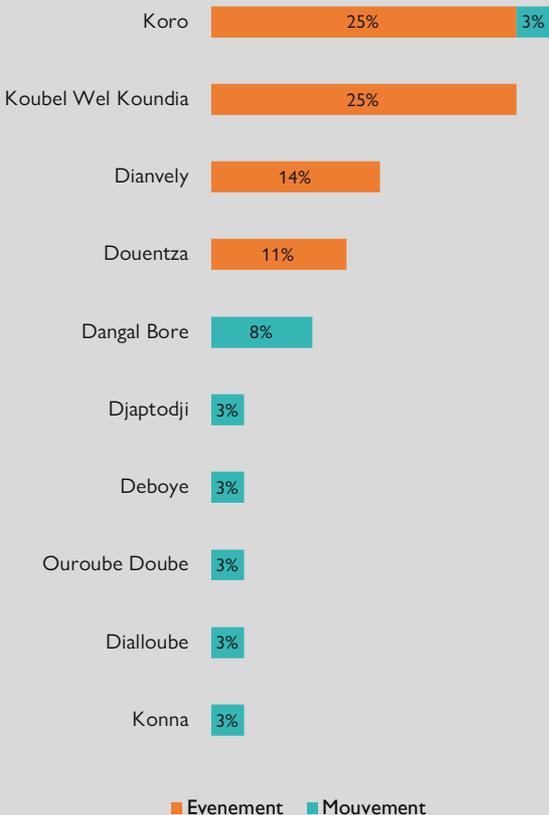


37  
ALERTES

28  
ÉVÉNEMENTS

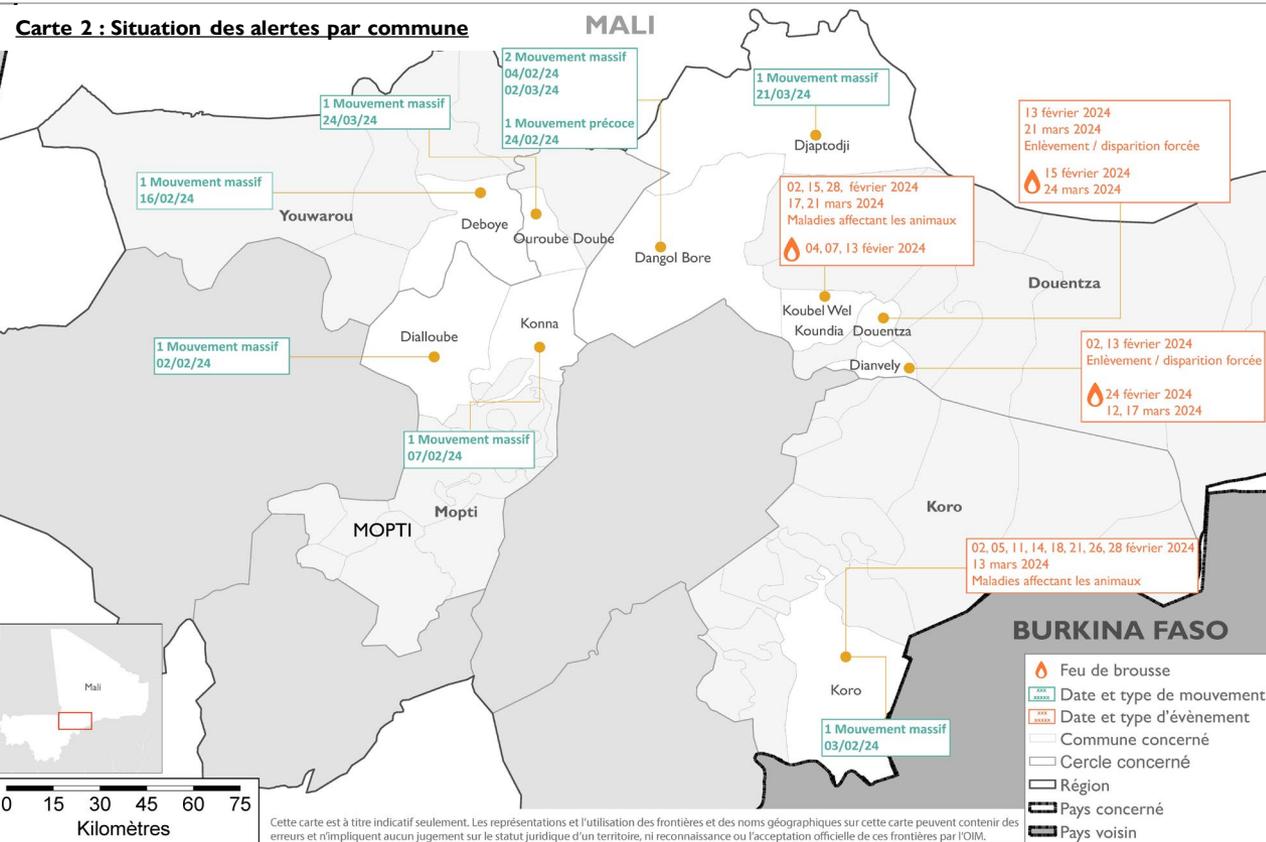
9  
MOUVEMENTS

### RÉPARTITION DES ALERTES PAR COMMUNES



Le mécanisme d'alerte est établi dans le cadre du suivi des mouvements transhumants, pour recueillir des informations sur les évènements conflictuels et sur des mouvements soudains ou inhabituels de bétail dans le cadre de la transhumance. Il a pour but d'obtenir des informations précises sur le nombre, le type et les caractéristiques de ces mouvements, permettant ainsi de lancer des alertes dans l'optique de prévenir un éventuel conflit qui pourrait avoir lieu dans le cadre des mouvements de transhumance. Il permet également d'alerter sur les conflits en cours ainsi que sur les aléas naturels tels que les feux de brousse, et d'en atténuer les impacts.

Une fois qu'une alerte est signalée dans la zone, la sentinelle est responsable de la triangulation et de la vérification de l'information. Une fois l'alerte confirmée, la sentinelle envoie des informations détaillées au superviseur de la zone. Les informations sont ensuite enregistrées dans la base de données. Le superviseur est chargé d'informer les comités villageois de l'alerte, afin qu'une résolution des conflits puisse être trouvée ou que des solutions soient envisagées en amont d'un potentiel conflit. Les comités villageois servent de médiateurs en cas de tension entre les acteurs impliqués dans la transhumance.

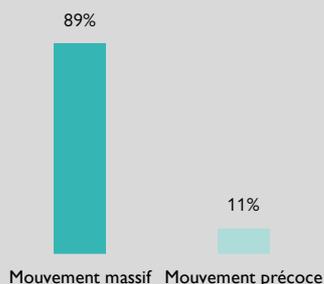


De février à mars 2024, la majorité des alertes de mouvements étaient liées à des mouvements massifs (89%). Selon l'avis des enquêtés, la concrétisation de potentiels risques liés à 89 pour cent de ces mouvements était probable. Les conséquences probables des mouvements sont la non-utilisation des couloirs officiels de transhumance, les conflits agro-pastoraux, les tensions intercommunautaires, la compétition autour des ressources naturelles, la hausse des prix sur les marchés et autres types de conflit. Dans presque tous les potentiels événements futurs, liés aux conséquences probables des mouvements, les chefs coutumiers, les associations pastorales et les autorités nationales ou locales ont été cités comme des acteurs pouvant être impliqués.

Parmi les types d'alertes d'événements signalés, les maladies affectant les animaux (54%) et les feux de brousse (32%) ont été prédominants. Cependant, les groupes de transhumants (100%), les agriculteurs et éleveurs (82%), les villageois (64%), les groupes armés non étatiques (29%) et les autorités nationales/locales (7%) ont été les principaux acteurs impliqués dans les événements observés au cours de la période. Ainsi, les leaders communautaires, les comités villageois, les autorités locales ont été des acteurs ayant contribué à la résolution de 7 pour cent des événements. 93 pour cent des événements n'ont pas été résolus pendant la période de collecte et pourraient nécessiter un effort concerté de tous les acteurs impliqués dans la gestion des conflits.

### ALERTES DE MOUVEMENTS

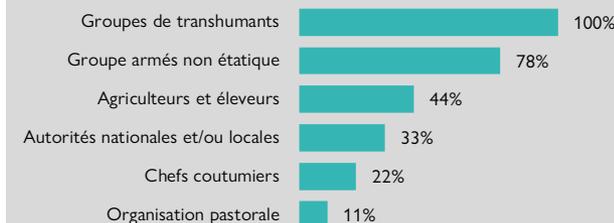
#### Type de mouvement



#### Conséquences probables des mouvements observés (choix multiple)

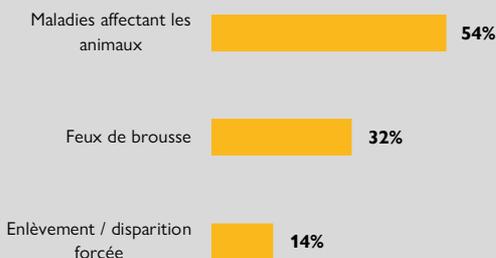


#### Acteurs impliqués dans les mouvements potentiels futurs (choix multiple)



### ALERTES ÉVÈNEMENTS

#### Types d'événements



#### Implication des acteurs dans les événements observés (choix multiple)



#### Etat de résolution des événements

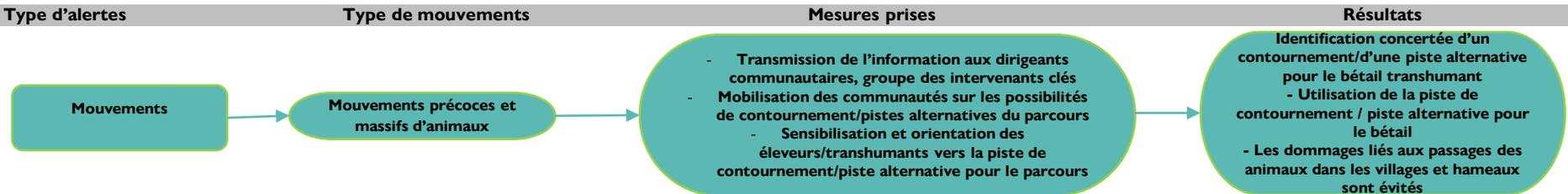


#### Acteurs impliqués dans la résolution (choix multiple)

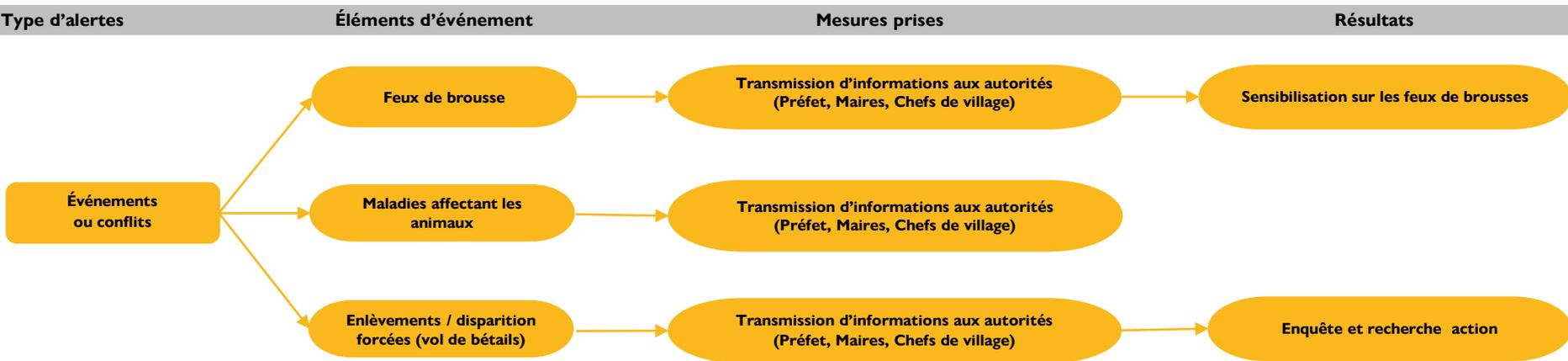


Grâce à la transmission d'alertes par des informateurs clés, des enquêteurs et des organisations pastorales auprès de l'ONG TASSAGHT, diverses actions sont entreprises par différents acteurs locaux pour fournir une réponse, permettant d'atténuer ou de prévenir une situation de conflit indiquée par les « alertes d'événements » et d'éviter un conflit intercommunautaire imminent ou une tension indiquée par les « alertes de mouvements ». Ainsi, selon le type d'alerte, des actions correspondantes sont prises pour résoudre ou prévenir les conflits liés aux mouvements transhumants. Certaines des mesures prises pour les alertes sont mises en évidence ci-dessous.

**ALERTE RÉPONSES AUX MOUVEMENTS**



**ALERTE RÉPONSES AUX ÉVÉNEMENTS**



**Actions entreprises pour la résolution des événements**

Les actions entreprises par les populations, en l'occurrence par les relais communautaires, pour informer et sensibiliser sur l'apparition des maladies affectant les animaux dans les différentes zones d'intervention et suivant les alertes remontées semblent efficaces, néanmoins l'ouverture d'espaces de dialogue entre les communautés reste essentielle.

Nombreux cas de feux de brousse ont été enregistrés dans les zones de Douentza. Il serait possible que ces feux aient été déclenchés volontairement dans un contexte hostile au passage des éleveurs transhumants. Des sensibilisations communautaires sont faites par l'ONG TASSAGHT en vue de réduire les feux de brousse. Par ailleurs, il est difficile pour les autorités de trouver des solutions aux vols et enlèvements d'animaux en raison du contexte sécuritaire du pays et des relations très fragiles entre communautés. Ces vols ou tentatives d'enlèvements d'animaux sont plus fréquents dans la zone de Koro. Suite aux alertes "mouvements", les relais communautaires ont tenu des sessions de sensibilisation sur le respect des couloirs de passages des animaux auprès des acteurs clés.